

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, codes 16, 70 et 42

Hebdos régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue + liste télécopieur

**PROJET D'IMPLANTATION D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
À ROUYN-NORANDA
PAR LE CONSORTIUM MULTITECH-GSI ENVIRONNEMENT**

C'EST LE TEMPS DE S'INFORMER

Québec, le 12 juin 2001 - Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, à la demande du ministre de l'Environnement, monsieur André Boisclair, l'étude d'impact concernant le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Rouyn-Noranda par le Consortium Multitech-GSI Environnement.

La consultation publique

À compter d'aujourd'hui et ce, pour une période de 60 jours, soit du 12 juin 2001 au 17 août 2001, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement peut être consultée aux bureaux du BAPE à Québec et à Montréal, ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal. L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda, 201, ave Dallaire
- Hôtel de Ville de Ville-Marie, 2a, rue Maisonneuve
- Bibliothèque de Val-D'Or, 600, 7^e rue,

Il est aussi possible de consulter le site Internet du BAPE, www.bape.gouv.qc.ca, à la rubrique « Périodes d'information ».

La rencontre d'information

Des personnes représentant le BAPE animeront une séance d'information publique, avec la participation du promoteur et du ministère de l'Environnement. Cette séance se tiendra au Centre de Congrès Rouyn-Noranda, Salle La Capitale, le **19 juin à 19 h 30**. Les personnes participant à la séance pourront alors s'informer à loisir sur toute question concernant le projet, l'étude d'impact et la procédure d'évaluation environnementale.

La demande d'audience publique

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 17 août 2001, au ministre de l'Environnement, monsieur André Boisclair, au 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec, G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Le projet

Le projet consisterait en l'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda. Le site retenu, d'une superficie totale de 152 hectares, est localisé sur les lots 55 à 58 du rang X, les lots 15 à 18 du rang B du Canton de Rouyn et le lot 48-1 du bloc 48 du cadastre officiel du Canton de Rouyn, soit à l'est du lac de la Vase et à l'ouest de la rivière Kinojévis. Le LES serait conçu pour enfouir principalement les matières résiduelles de la MRC de Rouyn-Noranda, mais pourrait éventuellement inclure les matières résiduelles provenant d'autres MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet est conçu en fonction des normes du projet de Règlement sur l'élimination des matières résiduelles (PREMR). Si le projet présenté par le Consortium se réalise, il permettrait de rencontrer les besoins de gestion des matières résiduelles de la MRC et ceux d'autres municipalités à court terme.

La capacité du LES est évaluée à 1 500 000 tonnes de matières résiduelles. La durée de vie du site est estimée à 85 ans pour l'enfouissement minimum (c'est-à-dire pour la MRC de Rouyn-Noranda) et à 23 ans pour l'enfouissement maximum (pour les autres MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue).

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon le promoteur, la construction du site n'entraînerait aucun impact majeur sur l'environnement. Les émissions atmosphériques auraient un impact intermédiaire sur la qualité de l'air, ainsi que sur la qualité de vie des citoyens. Les effets du projet sur l'eau souterraine, les eaux de surface, la végétation du sol, le milieu sonore et le paysage sont qualifiés de mineurs, c'est-à-dire que les répercussions sur le milieu sont significatives mais réduites. Le promoteur prévoit une mesure d'atténuation pour chaque source d'impacts potentiels.

Le projet aurait un impact positif sur l'économie de la région tout au long de l'opération du LES, ainsi qu'au moment de sa construction. L'achat de biens et de services de même que l'emploi de main-d'œuvre seraient à l'origine de ces retombées économiques.

Divers programmes seraient élaborés par le Consortium : le programme de contrôle et d'assurance de la qualité des travaux de construction et le programme de suivi des eaux souterraines, des eaux de surface et de la qualité de l'atmosphère. La formation d'un comité de vigilance permettrait également de s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures qui seraient aménagées. De plus, l'accumulation d'un fonds pendant la durée de vie utile du LES permettrait de garantir la poursuite des activités de suivi et d'entretien après sa fermeture.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information peuvent communiquer avec M^{me} Thérèse Daigle au (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à therese.daigle@bape.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE : Karine Lavoie
Agente d'information